

des Planches-Montreux
ation d'alpages.

di 3 octobre 1903, à
ur, à la Mai-on de Ville de
unicipalité de cette commune
odiation par voie d'enchères
our le terme de 4 ans :
rages des montagnes des Gre-
ge de 50 vaches.
age de Chamossale et Pacot,
vaches.
urages existent des bâtiments
suffisants pour loger le bétail
eurs auront la faculté de ven-
ons dans les chalets qui se
es passages très fréquentés du
et des Rochers de Naye.
ntir leurs engagements, les
levront fournir caution.
s peuvent prendre connais-
sitions au Greffe municipal
Le même jour, à la même
exposé en location pour le
s, le droit d'arrachage des
les pâturages communaux.
e 23 septembre 1903.
Greffe municipal.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, » 2 50
Étranger : 1 an, » 9 -
... 6 mois, » 5 -
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5^h 10^{so} 2^{es} 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1⁰⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion
15 c.; annonces répétées, 10c.
Suisse, 15 c. Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : 80 c. la ligne
Pour annonces et réclames
ex-cantonales, s'adr. à l'a-
gence de publicité Haasen-
stein & Vogler, à Fribourg,
ou à ses succursales.

BULLE, le 6 octobre 1903.

L'activité commerciale DE LA SUISSE

En prévision de la dénonciation des traités de commerce passée avec les Etats voisins, le peuple suisse a adopté ce printemps le nouveau tarif douanier, permettant aux autorités fédérales de conclure de nouvelles conventions sur des bases favorables.

Armé du nouveau tarif, le Conseil fédéral a déjà dénoncé les traités actuellement existants avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie. Les pourparlers pour les nouvelles négociations vont commencer incessamment.

Il n'est certes pas sans intérêt de connaître, fut-ce même en bloc, l'importance de notre activité commerciale. Nous empruntons au *Bulletin commercial suisse* les chiffres ci-après, dûs au travail des D^{rs} J. Heering et R. Hotz, qui démontrent le développement de notre commerce et la place prépondérante qu'occupe la Suisse sur le marché européen.

La Suisse achète annuellement à l'étranger pour plus d'un milliard de marchandises (1899 : 1160 millions ; 1900 : 1111 ; 1901 : 1050 ; 1902 : 1128 et demi) ce qui donne une moyenne de 325 à 350 francs par tête de population ; elle expédie chaque année au dehors pour 800 à 900 millions de produits (1899 : 796 millions ; 1900 et 1901 : 836 ; 1902 : 874,3), soit pour 240 à 260 fr. par habitant.

Aucun pays n'égale la Suisse dans ce domaine. Si les statistiques commerciales des Pays-Bas accusent des chiffres plus élevés, c'est parce qu'on y prend en considération non seulement le montant des importations destinées à la consommation

indigène, mais encore une bonne partie du transit et du commerce intermédiaire, très important aux Pays-Bas, et les métaux précieux monnayés, chiffre que la statistique suisse élimine du commerce spécial pour les attribuer au commerce effectif ou général. Cette observation peut s'appliquer partiellement à la Belgique et à l'Angleterre (les chiffres commerciaux de ces pays se rapprochent le plus des nôtres), à la France et à beaucoup d'autres Etats. L'Autriche et, en partie, l'Allemagne, sont les seuls Etats qui, jusqu'ici, aient adopté la même base que nous pour ces calculs. En 1899, le chiffre d'affaires par tête de population est le suivant pour les principaux Etats de l'Europe se livrant au commerce et pour les Etats-Unis de l'Amérique du Nord :

Pays-Bas, 1432 fr. Belgique, 624 fr. Suisse, 622 fr. Grande-Bretagne, 537 fr. Danemark, 489 fr. Canada, 329 fr. Suède, 252 fr. Allemagne, 231 fr. France, 210 fr. Etats-Unis, 163 fr. Espagne, 105 fr. 50 c. Italie, 92 fr. Autriche-Hongrie 82 fr. Roumanie, 82 fr. Russie, 41 fr.

Même en ne tenant compte que des chiffres absolus, on constate que seuls l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, la Hollande, la Belgique, l'Autriche-Hongrie, la Russie et l'Italie, dépassent la Suisse, tandis que l'Espagne, avec une population six fois plus forte que la nôtre, et tous les autres pays restent bien en arrière.

Du reste, l'économie politique de notre petit pays continental est plus intimement liée au marché universel que n'importe quel autre Etat. Si, d'une part, nous tirons du dehors près de la moitié de nos moyens de subsistance, nous expédions, d'autre part, le tiers de notre production totale à l'étranger. Ces proportions-là ne se retrouvent nulle part ailleurs. Dans tous les autres Etats, la production absorbée par le marché indigène dépasse

de 10 à 12 fois l'importation des marchandises étrangères. Notre commerce extérieur, étant relativement beaucoup plus développé que ce n'est le cas dans les autres pays, doit aussi être tout particulièrement pris en considération, si l'on veut se faire une idée générale exacte des fluctuations de la situation économique de la Suisse.

L'influence de notre grand commerce extérieur est surtout importante en ce qui concerne notre bilan commercial. La prédominance croissante des importations sur les exportations et la chute du cours qui subsista depuis 1894 jusque vers le milieu de 1900, méritent une attention spéciale. Par suite de la crise économique des dernières années, le cours subit de nouveau quelques fluctuations.

En temps ordinaire, la différence entre les importations et les exportations est couverte par l'industrie des étrangers, par le bénéfice que réalisent certaines entreprises suisses au dehors, par des transactions de ressources plus ou moins connues, dont dispose l'économie nationale suisse.

Parmi les causes qui ont contribué à accentuer cette différence d'une façon anormale de 1895 à 1901, il faut citer le fait que la Suisse a profité dans une large mesure des conjonctures favorables que présente le marché universel, et cette autre circonstance, que de grands capitaux furent absorbés par l'établissement de forces hydrauliques. Ces sacrifices ont déjà porté leurs fruits, ce que prouve entre autre la marche ascendante des exportations qui se sont élevées de 620 millions de francs en 1894 à 874 millions en 1902.

Le grand développement du commerce suisse s'explique tout d'abord par l'activité et l'énergie industrielles et commerciales extraordinaires de notre peuple, qualités qui se sont développées et fortifiées graduellement depuis des siècles. Outre

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 81

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Il y a des arbres vigoureux qui ne sont pas déracinés par la tempête ; néanmoins, ils ne se redressent jamais complètement et végètent alors jusqu'à l'heure où la main de l'homme vient les abattre.

— Pourquoi donc ne parlez-vous point ? reprit Dougaldine que le silence de Jean commençait à inquiéter. Comment ? Vous ne m'adressez aucun souhait de bonheur ! Ah ! tiens ! je ne vous ai pas dit le nom de mon fiancé. Mais vous le devinez déjà. Le voilà sur le lac, qui rentre à Thonnes. C'est Max de Rosenwelt.

Et lui se taisait toujours !

— Ainsi, vous ne voulez pas me féliciter ? fit-elle de nouveau, avec cette opiniâtreté méchante dont la femme a le secret, dès qu'il s'agit d'une vengeance à satisfaire, et dans laquelle elle excelle, bien qu'à chaque coup porté elle souffre plus vivement que l'homme qui les reçoit.

— J'exprimerai... à M. votre père... les vœux que... je forme... pour votre bonheur ! balbutia enfin Almeneur.

— Et pourquoi pas à moi ? Voyez, je suis moins réservée...

Elle s'arrêta un instant. Sa pudeur de jeune fille se révoltait à l'idée des choses qu'elle allait dire, qu'elle avait dans l'esprit. Mais, elle en avait aussi trop souffert et il fallait qu'elle les entendit. Dougaldine continua :

— Moi, je vous félicite de votre agréable promenade d'hier soir, en compagnie d'un...

— De qui ? de qui ? Achevez donc ! s'exclama le docteur, au comble de l'indignation. Mais vous n'osez pas, vous n'oserez jamais ! Ah ! vous ne vous doutez guère combien ma promenade vous touchait de près, vous et vos fiançailles ! Oh ! Dieu ! que dis-je ? J'avoue moi-même ce que je ne pensais pas devoir vous révéler. Car, vos oreilles sont trop chastes pour apprendre...

— Oai, pour apprendre ce que vous faites ! s'écria-t-elle, hors d'elle-même et regrettant déjà ses paroles.

— Ce que je fais ! dit-il d'une voix sourde.

S'il avait eu plus d'expérience, surtout s'il avait mieux connu le cœur de la femme, loin de se fâcher de l'accusation qu'on lui lançait à la face, il aurait dû, au contraire, extrêmement s'en réjouir. La réponse de Dougaldine, les soupçons qu'elle exprimait étaient bien la meilleure raison de ses brusques fiançailles. Elle avait cru et croyait encore que le précepteur de son frère avait une liaison douteuse avec une autre femme. Et c'est pour lui faire voir et sentir qu'il n'avait aucun empire sur elle, que le projet de

s'unir avec Max de Rosenwelt avait germé et mûri en une nuit et un jour dans sa capricieuse tête de patricienne. Quand on peut se venger de cette façon, on aime follement, passionnément. Mais Jean, à ce moment suprême, ne songeait qu'à l'injustice qu'on lui faisait. — Ainsi, avait-il répondu :

— Ce que je fais ? Si, pendant les dernières vingt-quatre heures qui viennent de s'écouler, quelque chose de mauvais, de lâche, a été accompli, ce n'est pas à moi qu'il faut en adresser le reproche.

Elle éclata :

— C'est alors à moi, peut-être ?

— En tous cas, vous êtes la victime de manœuvres indignes. Et, — pourquoi suis-je forcé de le dire ? — vous n'en êtes pas l'innocente victime.

A ces mots, Dougaldine bondit comme une lionne blessée. Elle se rapprocha tout à fait de lui et, la voix sèche, elle reprit :

— Monsieur, vous êtes allé trop loin pour reculer. Je veux, je désire, au besoin j'exige des explications. Trop longtemps vous parlez en énigmes : la vérité ! la vérité ! Jean réfléchit quelques secondes :

— Eh bien ! soit ! la vérité, et rien que la vérité ! Puis-que vous l'exigez, je dois vous satisfaire.

(A suivre.)

NICHON
Villarvolard
MUSIQUE
ET DANSE
12 et 13 octobre.
cordiale. SUDAN

OMAGES
Agricole Aug. BARRAS
BULLE
ix par 5 kg.
le kilo fr. 0.85
, , 1.20
, , 1.50

nte de lait.
e fromagerie de Broc expo-
nbuliques, à l'Hôtel de Ville,
1903, à 2 heures après
pour l'année 1904. Eau dans
bles à pores. Bonne vente,
ile des produits.
Le Secrétaire :
Christophe SUDAN.

AVIS
E DÉPOT
Filature
NEIRIVUE
é dans la maison neuve
JULES DECROUX,
que Populaire, en face
des Alpes.

en tous genres.
urs artificielles.
ande :
Jules GREMAUD
ES FILLES

e continuellement des
mes filles
ique de chocolat
[760
dès le commencement.

ouer :
t pour le 1^{er} novembre. [845
Isidore GENILLOD, Bulle.

ouer :
chaine un beau domaine
ec granges et maison d'habi-
remière qualité.
naissance le 1^{er} mars 1904.
u bureau du journal. [827
GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

cette cause subjective, il en est d'autres objectives qui découlent de la situation et des conditions spéciales dans lesquelles se trouve notre pays.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Simplon. — Il se confirme que l'Entreprise du Simplon n'a pas accepté les dernières offres du Conseil fédéral et de la commission de liquidation du Jura-Simplon. Mais elle ne considère pas les négociations comme rompues et demande une audience au Conseil fédéral.

D'après le *Bund*, il n'est aucunement probable que l'Entreprise obtienne des concessions plus considérables que celles qui lui ont été offertes sur la base des expertises.

Les envois postaux par le transsibérien. — Le chemin de fer de la Sibérie et celui de l'est de la Chine sont ouverts au trafic des correspondances internationales à partir du 1^{er} octobre 1903.

Dès cette date, la nouvelle voie peut être utilisée avantageusement pour la transmission des correspondances de Suisse à destination : 1. de la Chine, à l'exclusion des territoires situés au sud de Shanghai; 2. du Protectorat allemand de Kiautschou (Chine); 3. du Japon, à l'exclusion de l'île Formose; 4. de la Corée.

Le nouvel itinéraire comporte quatre expéditions par semaine pour Pékin, Tientsin, et Tschoufou et une expédition hebdomadaire au moins pour Shanghai et le Japon.

La durée de transmission des correspondances de Suisse varie suivant les coïncidences de 22 à 24 jours jusqu'à Pékin et Tientsin et de 24 à 30 jours jusqu'à Shanghai et Nagasaki.

Traités de commerce. — Le gouvernement italien a accusé réception au Conseil fédéral de la note dénonçant le traité de commerce de la Suisse avec l'Italie. Le gouvernement italien ajoute qu'il a pris note avec plaisir de la déclaration que le Conseil fédéral est prêt à négocier un nouveau traité.

Neuchâtel. — Un acte de révoltante sauvagerie a été commis lundi soir dans une auberge de Boveresse, dit le *National suisse*. Un jeune homme le nommé S., âgé de 22 ans, un peu pris de boissons, et médiocrement intelligent, a servi de jouet à une bande de buveurs réunie au café. Ceux-ci n'ont rien trouvé de mieux que d'asperger le malheureux de benzine fournie par le tenancier et d'y mettre le feu. Le jeune S. fut brûlé à tel point que ses jours sont en danger et qu'il a dû être transporté à l'hôpital de Couvet.

Genève. — Le Conseil d'Etat a fixé au dimanche 8 novembre l'élection des sept conseillers d'Etat.

Zurich. — Une maison de céréales de Zurich s'était fait remettre un chèque sur Paris, du montant de 50.000 francs. Au lieu de le confier à la poste, le comptable de la maison en question partit lui-même pour Paris, dans l'intention d'y toucher les 50.000 francs et de prendre ensuite de la poudre d'escampette. Mais, à la banque parisienne, on l'engagea à attendre quelques instants. Flairant une souricière, l'employé Zurichois préféra renoncer à palper la forte somme; il prit ses jambes à son cou, et dès lors personne ne l'a revu, ni à Paris, ni à Zurich.

Bâle. — **Votation fédérale.** — La direction de l'Union des sociétés de consommation suisses publie un appel pour le rejet de l'article concernant les 10 litres, qui, dit la direction, ne ferait que créer un monopole de vente en faveur des restaurateurs.

Vaud. — **Incendie.** — Un grand incendie, allumé par des enfants qui jouaient avec des allumettes, a détruit, à Missy, quatre gros bâtiments: les deux auberges, appartenant l'une à Mme E. Blanc, l'autre à M. Aug. Ruchat, et deux bâti-

ments de ferme appartenant à M. Paul Quillet. Le bétail et une partie du mobilier ont pu être sauvés; toutes les récoltes sont perdues. Pendant les travaux de sauvetage, un pompier est tombé d'un toit et est resté sans connaissance. Son état est inquiétant.

ÉTRANGER

Espagne. — Trois agents de police, qui ont été emprisonnés et un quatrième, récemment destitués, se sont suicidés.

Macédoine. — Au quartier général révolutionnaire, on affirme que toute la population chrétienne de Mehonja, à l'exception de 10 hommes, a été massacrée lundi dernier par les Turcs.

La ville a une certaine importance. Elle est le siège du gouvernement local turc; sa population est d'environ 6400 habitants, la moitié Turcs, la moitié Bulgares.

Etats-Unis. — Les trois frères condamnés à mort pour le meurtre de leur oncle, ont été exécutés jeudi par l'électrocution à Dannemora.

Transvaal. — Dans un discours prononcé à Utrecht, le général Botha a annoncé qu'il partirait prochainement pour les Indes, avec De Wet et Delarcy, dans le but d'essayer d'amener les prisonniers boers irrécyclables qui y sont internés à prêter le serment de fidélité à l'Angleterre.

Ces Boers, fidèles à leur passé, sont au nombre de 518.

CANTON DE FRIBOURG

Incendie. — Jeudi, vers 9 h. du soir, un incendie s'est déclaré dans le village de Léchelles et a complètement détruit un bâtiment comprenant logement, forge, grange et écurie. Cet immeuble, propriété de Marguerite Bing, était taxé 6500 fr. et assuré pour la somme de 5200 fr.

Deux porcs, tous les fourrages et une grande partie du mobilier sont devenus la proie des flammes.

Tribunal militaire. — Le tribunal militaire de la II^e division s'est réuni mercredi à Yverdon, à la salle du tribunal du district, sous la présidence du lieutenant-colonel Biemann, grand-juge.

Il a condamné le soldat Rey, d'Aumont, à un mois de prison pour avoir déserté son bataillon durant le rassemblement de troupes.

Il a condamné en outre le soldat Grandjean, de la Côte-aux-Fées, à un an de réclusion, 3 ans de privation de droits civiques, à la dégradation et à la réparation du dommage causé pour vol qualifié d'un montant de 50 fr. au préjudice d'un camarade, auquel il avait durant son sommeil enlevé son porte-monnaie.

M. le capitaine Jacottet, auditeur de la division, a soutenu l'accusation. Rey était défendu par M. le 1^{er} lieutenant Deschenaux, à Fribourg et Grandjean par M. le 1^{er} lieutenant Mauler, à Neuchâtel.

Les vins du Vuilly à Frauenfeld. — Le pétillant Vuilly a eu sa part des honneurs faits aux produits du sol à l'Exposition de Frauenfeld. En effet, une médaille d'or a été décernée à M. Louis Chervet, à Praz, pour sa collection de vins rouges et blancs du Vuilly.

Vully. — Les vendanges commenceront le 8 octobre. On attend une récolte moyenne, tant comme qualité que comme quantité.

Cours de maréchalerie. — Un cours de maréchalerie sera donné à la forge de l'Hôtel du Jura, près Fribourg, du 12 octobre au 7 novembre prochain. Les maréchaux-ferrants établis dans le canton qui sont sans patente ou au bénéfice d'une patente provisoire seulement sont tenus à participer à ce cours. Ils devront s'annoncer d'ici

au 10 octobre au Directeur du Cours, M. Maillard, vétérinaire, à Fribourg.

Le Département de l'agriculture.

Tirage financier. — Le 30 septembre a eu lieu le 34^e tirage au sort des primes de l'emprunt des communes fribourgeoises et de la navigation de 1888.

La prime de 8000 fr. est échue au n° 50.115. Celle de 1000 au n° 52.348.

Primes de 300 fr. : N°s 803, 3.652, 5.537, 8.095, 9.418, 10.165, 10.411, 25.968, 27.425, 28.537, 29.872, 31.205, 32.216, 32.453, 39.657, 41.411, 41.935, 46.739, 48.098, 48.725, 53.718, 54.761, 56.411.

Le remboursement minimum est de 75 fr. 50.

GRUYÈRE

Cour d'assises. — La cour d'assises a siégé lundi et aujourd'hui mardi pour juger Angelo Monni et Zucharino, prévenus, le premier, du meurtre de Xavier Rime, à Bulle, le second, de celui d'Alfred Mossu, à Charmey.

La Cour était présidée par M. Morard, président du Tribunal de la Gruyère. M. Joseph Philipona, président du Tribunal de la Veveyse et M. Léopold Peyraud, juge, faisaient partie de la Cour.

M. Alex. Musy, de Bulle, fonctionnait comme chef du jury. M. le procureur général Philipona occupait le siège du ministère public.

C'était, lundi, le tour de l'accusé Angelo Monni, 18 ans, défendu par M. l'avocat Dalatens. L'audition des témoins, au nombre de seize, et l'admission des conclusions présentées par M. l'avocat Dupraz au nom des parties civiles Castella et Saudan a occupé une partie de la journée.

Le verdict a été rendu dans la soirée. Le jury a accordé à l'accusé des circonstances atténuantes et la Cour a condamné Monni au minimum de la peine, soit 5 ans de détention, plus une indemnité de 6000 fr. à la famille de la victime.

La journée de mardi est consacrée à l'affaire Zucharino.

Le lait à Bulle. — Il y avait dimanche dernier, à Bulle, une réunion de propriétaires de bétail pour fixer le prix de vente du lait. Les anciens prix de 14 et 14 1/2 cent. ont été maintenus. Les transactions avec les laitiers et revendeurs seront passées ultérieurement.

Un villain sire. — Il se nomme Justin Schouwey, originaire d'Hauteville, âgé de 37 ans. Il est l'auteur des coups de couteau donnés à Joseph Pappaux, de Botterens, dimanche 27 septembre dernier. La police le cherche encore.

Main d'œuvre étrangère. — Les agrandissements des usines Cailler à Broc étant en partie terminés, les ouvriers et ouvrières arrivent en nombre pour occuper les places. C'est ainsi que; dimanche, un convoi d'une centaine de jeunes gens venant d'Italie, a débarqué en gare de Bulle. Et cela ira toujours en augmentant, au fur et à mesure de l'achèvement des nouveaux ateliers.

L'Alpe homicide. — Dimanche dernier, à la Dent de Brenleyres, est survenu un terrible accident. M. Rod. Bourgknecht, de Fribourg, jeune homme très aimé et plein d'avenir, la joie de ses parents, a été victime de la montagne. Il se trouvait en séjour depuis vendredi au chalet de la Sapinière, en compagnie de M. H. Pégaitaz, étudiant en médecine et M. B., artiste-peintre. Nous laissons la parole à M. P. dont la désolation et le désespoir sont bien compréhensibles.

— Rodolphe, dit-il, avait absolument voulu faire une excursion, contre notre conseil, le temps étant défavorable. Il partit seul, à 9 h. du matin. Nous ne pûmes le retenir. C'était du reste un alpiniste ardent. Vers le soir, ne le voyant pas rentrer, nous fûmes pris d'inquiétude et partîmes à sa rencontre avec des lanternes et un cor. Gravissant les rochers, par la pluie et les rafales, nous arrivâmes

dans la nuit j signaux et nos goisse nous é dissait chez to silence trouble vent qui éteig devenant impo à la pointe d Nous trouvo Charmey, qui jusqu'au somm nous, il n'y a affreux malhe du côté droit pauvre ami, é terre, non loir indiquant que arrêté pour probablement qualifié de da — Tal est pour les amis

Vent



Gros Mont, riè

Domain

Le sousigné publiques son à 15 minutes d'environ 26 po d'habitation, g Pour visiter La mise aura prochain, d près-midi, à l' Bulle, le 5 o -870]

faute d'emploi A patete, à re deux chev avec harnais. S'adresser à Cheval-Blanc, Pour cause

1200 pie

sont à vend res. Cette ven blique qui aur Gruyères, ve 2 heures après

Ateli

complètement tour, nickelage vendre. — A casion. S'adresser MAZONI, à F

M

Quelle per de trouver p situation, par Offres sous Journal.

FU

A vendre Louis GENOU

Corb

achètent à l gentiane, nées.

Payement

eur du Cours, M. Maillard,
rtement de l'agriculture.

r. — Le 30 septembre a
a sort des primes de l'em-
bourgeoises et de la navi-

r. est échue au n° 50.115.
348.

° 803, 3,652, 5,537, 8,095,
25,968, 27,425, 28,537,
32,453, 39,657, 41,411,
48,725, 53,718, 54,761,

minimum est de 75 fr. 50.

GRUYÈRE
La cour d'assises a siégé
mardi pour juger Angelo
prévenus, le premier, du
me, à Bulle, le second, de
Charmey.

lée par M. Morard, prési-
Gruyère. M. Joseph Phil-
anal de la Veveyse et M.
faisaient partie de la Cour.
ulle, fonctionnait comme
careur général Philipona
istère public.

de l'accusé Angelo Monni,
l'avocat Delatena. L'audi-
mbre de seize, et l'admis-
résentées par M. l'avocat
ies civiles Castella et Sau-
de la journée.

a dans la soirée. Le jury a
rconstances atténuantes et
onni au minimum de la
ention, plus une indemnité
de la victime.

est consacrée à l'affaire

Il y avait dimanche der-
on de propriétaires de bé-
vente du lait. Les anciens
ont été maintenus. Les
tiers et revendeurs seront

Il se nomme Justin Schou-
ville, âgé de 37 ans. Il est
uteau donnés à Joseph Pa-
manche 27 septembre der-
ne encore.

Grangère. — Les agran-
miller à Broc étant en par-
s et ouvrières arrivent en
places. C'est ainsi que;
une centaine de jeunes
ébarqué en gare de Bulle.
augmentant, au fur et à
des nouveaux ateliers.

— Dimanche dernier, à
est survenu un terrible
knecht, de Fribourg, jeune
in d'avenir, la joie de ses
e la montagne. Il se trou-
ndredi au chalet de la Sa-
e M. H. Pégaitz, étudiant
rtiste-peintre. Nous lais-
ont la désolation et le dé-
hénessibles.

ait absolument voulu faire
tre conseil, le temps étant
ul, à 9 h. du matin. Nous
était du reste un alpiniste
e voyant pas rentrer, nous
e et partimes à sa recon-
et un cor. Gravissant les
les rafales, nous arrivâmes

dans la nuit jusqu'au sommet des Morteys. Nos signaux et nos appels restaient sans réponse, l'angoisse nous étreignait le cœur et l'anxiété grandissait chez tous deux, dans cette obscurité et ce silence troublé seulement par les mugissements du vent qui éteignait nos lanternes. Les recherches devenant impossibles, nous rentrâmes désolés, et à la pointe du jour nous partîmes de nouveau. Nous trouvons en route M. Sottas chasseur, de Charmey, qui aussitôt se joint à nous. Nous allons jusqu'au sommet de Brenlyre, sans résultat. Pour nous, il n'y a plus de doute et nous prévoyons un affreux malheur. Enfin en descendant sur l'arête du côté droit, nous apercevons le corps de notre pauvre ami, étendu sans vie. Son piolet planté en terre, non loin de lui, çà et là quelques éde Weiss, indiquant que le malheureux jeune homme se sera arrêté pour cueillir la fleur meurtrière, et aura probablement glissé. L'endroit ne peut pas être qualifié de dangereux.

— Tel est le bref récit de ce drame terrible pour les amis de la victime.

Que les parents, si cruellement frappés, reçoivent ici l'expression de notre sympathie profondément émue.

Nos routes. — Un projet de correction de la route de Corbières est actuellement à l'étude. Il s'agit de diminuer la longueur et la déclivité de la route au lieu dit « le Coude à Charles », à la bifurcation des routes de Villarvolard et Corbières.

Cette partie de la route est très dangereuse et il s'y est produit à plusieurs reprises des accidents. Le nouveau tracé couperait l'immense détour que fait la route actuelle et, par un remblai haut d'environ 17 m. sur 70 m. de longueur, aboutirait à l'extrémité sud de Corbières. La route de Villarvolard serait raccourcie à l'issue nord du nouveau tracé.

ÉTAT CIVIL DE BULLE
Mois de septembre 1903.

Naissances :

Boreard Pierre-Albert, fils de François, de La Joux. —

Simoncini, Joséphine, fille d'Emile, négociant, de Filattiras, Italie. — Mugny, N. N. féminin, fille de Jean-Isidore, ma é-hal, de Hennens. — Gotschmann, Eugénie, fille d'Alexandre, de Ueberstorf. — Natali Emma, fille de Raphaël, négociant, de Villafranca, Italie. — Gremaud, Julie-Marie, fille de Célestin François de Vuadens.

Décès :

Molliet Jeanne-Justine, fille de François, des Allinges, Hts-Savoie, 2 mois 1/2. — Perritaz François-Xavier, agriculteur, de Villarod, domicilié à Songesson, Jura, France, 37 ans. — Repond Joseph, dit Troussi, de Charmey, 61 ans. — Aeschmann Alphonse-Albert, fils de Frédéric, de Langnau (Berne), 37 jours. — Löffing Bruno-Alphonse (Père Eugène) R. P. canonic, 62 ans. — Mugny N. N. féminin, fille d'Isidore, de Hennens. — Ayer Constante Berthe, fille de Jacques Hubert, de Vuipens et Sorens, 14 ans. — Dupasquier Marguerite-Stéphanie, Vve de Jean-Pierre, de La Tour-de-Trême, 70 ans. — Dabois Madeleine Lucie-Félicie, fille d'Edouard, d'Attalens, 7 mois. — Beaud Marie Elisabeth Marguerite, cu Crêt, femme d'Athanase, 61 ans. — Cosandey Louis Salpice, fils d'Amédée, de Prez-vers-Siviriez, 22 jours. — Corboz Jean-Joseph Hyacinthe, de La Tour-de-Trême 54 ans. — Gotschmann Eugénie, fille d'Alexandre, de Ueberstorf, 14 jours.

Mariages :

Blanc Louis, brasseur, de Bulle, Fribourg et Corbières et Debiolles Aune, de Bionnen.

Vente de bois.



Par voie de soumission, à déposer d'ici à **mardi soir 13 courant**, en l'Etude du notaire soussigné, à vendre 53 plantes sapin, cubant 142 mètres, démarquées sur le montagne la Minntze, au Gros Mont, rière Charmey. [876]

JULES DUPRÉ.

Domaine à vendre.

Le soussigné exposera à vendre en mises publiques son **domaine de Planchy**, à 15 minutes de Bulle, de la contenance d'environ 26 poses, en un seul nas, maison d'habitation, grange, écurie et remise.

Pour visiter, s'adresser au propriétaire. La mise aura lieu le **jeudi 15 octobre prochain**, de 1 heure à 4 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Bulle. Bulle, le 5 octobre 1903. [870]

Félix MAGNIN.

A vendre :

faute d'emploi, **deux voitures légères** à patente, à ressorts, avec banc derrière, et **deux chevaux**, pour voiture et trait, avec harnais.

S'adresser à MM. SEYDOUX, Hôtel du Cheval-Blanc, Bulle. [869]

Pour cause d'âge, on offre à vendre un

joli domaine

de 10 poses, bien situé. (H3828F)[864]

S'adresser à V. GOBET, Prez-vers-Noréaz.

1200 pieds de foin et regain

sont à vendre au Clos-Muré, rière Gruyères. Cette vente fera l'objet d'une mise publique qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Gruyères, **vendredi 16 octobre**, dès 2 heures après midi.

Au nom des exposants : R. MURITH

Atelier mécanique

complètement meublé, avec force motrice tour, nickelage et polissage, à louer ou à vendre. — A vendre plusieurs vélos d'occasion.

S'adresser à M. et Mme PHILIPONA-MAZONI, à Bulle. [865]

Mariage

Quelle personne honorable s'occuperait de trouver pour Monsieur distingué, jolie situation, parti convenable.

Offres sous chiffre P. S. 876 au bureau du Journal.

FUMIER

A vendre 600 pieds de bon fumier chez Louis GENOUD, près du Tiroge, Bulle.

Corboz & Fischlin
A ROMONT

achètent à haut prix les racines de gentiane, propres et bien conditionnées. (H3767F)[853]

Payment au comptant.

Ernest GLASSON, Bulle
Représentant de la Fabrique d'Engrais chimiques
FRIBOURG

avise sa nombreuse clientèle qu'à partir du 15 octobre il aura en dépôt des

SCORIES THOMAS
Domaine à louer.

Le beau domaine de Clos-Muré, rière Gruyères, est offert en amodiation, pour trois ans, à commencer en 1904. Contenance : 34 poses, y compris deux bonnes maraîches et deux pâturages attenants au domaine.

Situation magnifique, à proximité immédiate d'une laiterie. Bâtiments commodément aménagés, avec fontaines intarissables. — La location aura lieu par voie de mises publiques qui seront tenues à l'Hôtel de Ville de Gruyères, **vendredi 16 courant**, dès 2 heures après midi.

Pour voir le domaine et prendre connaissance des conditions, s'adresser au soussigné. Gruyères, 5 octobre 1903. Au nom des exposants : R. MURITH

888](H492B)

A vendre :

pour cause de départ, une belle machine à coudre neuve.

S'adresser au bureau du Journal. [852]

Blanchisseuse.

La soussignée informe l'honorable public de Bulle qu'elle a ouvert un **magasin de blanchissage et repassage** en tous genres, **Maison Torriani, Rue de Vevey**.

Travail prompt et soigné. Se recommande : C. Sudan. [861]

On demande

un **apprenti-sellier** pour de suite. S'adresser à Emile PÉREZ, sellier Arrens, Romont. [847]

CARRIÈRE
de Villars d'Avry.

Bonne molasse pour fours et fourneaux, taille de bâtiments. Travail prompt et soigné.

Se recommande : Julien Décotterd Villars d'Avry. [871]

BÉNICHON

Farine pour coucholles et levain de presse. [867]

Boulangerie MESSERLY
BULLE

FROMAGES

Agence agricole Aug. BARRAS
BULLE

Prix par par 5 kg.
Maigre salé, le kilo fr. 0.85
Mi-gras salé, > > 1.20
Gras > > 1.50

AVIS
LE DÉPOT
de la Filature
DE NEIRIVUE

est transféré dans la maison neuve de Mme JULES DECROUX, sous la Banque Populaire, en face de l'Hôtel des Alpes.

Vannerie en tous genres.

Fleurs artificielles. Se recommande :

G. Jules GREMAUD

Farines de toutes les qualités, maïs, froment cassé, son français et ordinaire, avoine.

Boulangerie Messerly
BULLE

En 2-3 jours,

les goîtres et toute gro seur au cou disparaissent : 1 flac. à 2 fr. de mon eau antigoîtreuse suffit.

Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles, 1 flac. 2 fr. S. FISCHER, méd.-prat., à Grub 206] (Appenzell Rh.-E.) (n2716)

JEUNES FILLES

On engage continuellement des **jeunes filles**

à la Fabrique de chocolat de Broc. [786]

Bon salaire dès le commencement.

Bénichon d'Avry-dev.-Pont.

11, 12 et 13 octobre

Hôtel-Pension
du Lion-d'Or

873](H486B) **CONCERT**
Orchestre „ Benzo ” de Fribourg.
M. MOULLET, propriétaire.

Hôtel du St-Georges
GRUYÈRES

dimanche, lundi, mardi
11, 12 et 13 octobre

Danse publique.
Orchestre BENZO.

Invitation cordiale
886] S. DESCHENAU

Bénichon de Sorens.

BONNE MUSIQUE
ET DANSE

les 11, 12 et 13 octobre.
Musique de Chavannes-les-Forts.
Invitation cordiale. [880] CONUS

Bénichon de Corbières

les 11, 12 et 13 octobre
BONNE MUSIQUE
ET DANSE

A l'hôtel de la Croix-Blanche

Invitation cordiale.
879] F. RUFFIEUX

Auberge du Bry.

A l'occasion de la Bénichon
les 11, 12 et 13 octobre

Bonne musique
et danse publique

Il n'y aura pas de danse criée.
Tous les amis sont cordialement invités.
884] CARRARD, aubergiste.

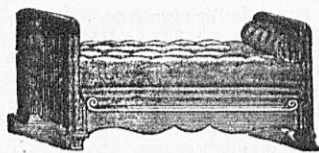
Bon ouvrier boulanger

sachant travailler seul, **cherche place** de suite, de préférence à la campagne. S'adresser au bureau du Journal. [840]

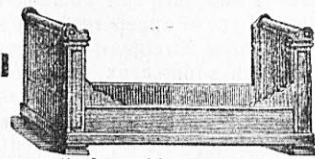
IMPRIMERIE

DE **„ LA GRUYÈRE ”**
Travaux d'impression en tous genres

Choix de Cartes de visite



Grands magasins d'étoffes et de meubles
 Bulle, Grand'rue 26 à côté du St-Michel **LÉVY Frères** Bulle, Grand'rue 26 à côté du St-Michel



Installations modernes et complètes.

Avant de faire vos achats de meubles, visitez nos magasins, où vous trouverez un choix considérable. L'installation toute nouvelle de machines perfectionnées nous permet de livrer ces meubles, très solides et faits avec des bois séchés à l'avance, à des prix défiant toute concurrence. Plumes, Duvets, Crins divers, Ressorts, Literie. Pour trousseaux complets, nous faisons les prix du commerce en gros. Échanges de meubles contre bois de menuiserie. [219]

Demandez partout les **BONBONS** **ANTIRHUME** O. EHNINGER Confiserie Vaudoise LAUSANNE

USINE DES GRANDS-CRÊTS, VALLORBES
 Téléphone. Société anonyme par actions. Téléphone.
Chaux silosées éminemment hydrauliques.
 Les Usines ne fabriquent pas de ciment. Reconnues des meilleures et des plus avantageuses pour bétonnages, maçonneries, crépissages, etc.
 Analyses et essais du bureau fédéral de Zurich à disposition.
 Installation moderne la plus perfectionnée.
 10,000 tonnes, contenance des Silos. — Production journalière : 100 tonnes.
 Puissance électrique : 200 chevaux. — Raccordement industriel avec les C.F.-F.
 Adresse télégraphique : GRANDS-CRÊTS, VALLORBES.
 Fournisseur de l'entreprise du Tunnel du Simplon.
 Dépositaires : MM. Gippa, à Bulle ; J. Fischer et Edouard fils, à Fribourg ; Del Caldo, à la Tour-de-Trême. [H24146L]

CHEMIN DE FER MONTREUX-OBERLAND BERNOIS

Dès le 1^{er} Octobre 1903, la Section Les **AVANTS-MONTBOVON** du chemin de fer MONTREUX-OBERLAND BERNOIS est ouverte à l'exploitation.

856](H6589M)

Emprunt à lots, Canton de Fribourg.

Tirage 15 octobre. (H33700L)[841

GROS LOT 40,000 FR.

Chaque lot sorti se remboursera à Fr. 17. — au minimum.

On peut obtenir ces lots au prix de Fr. 16 net, à Bulle.

Banque cant. fribourgeoise. Banque populaire de la Gruyère
 Banque de l'Etat de Fribourg. Crédit Gruyérien.

BÉNICHONS
 On trouvera à cette occasion, chez le soussigné, de bons **VINS ROUGES et BLANCS**, aux prix suivants :

ROUGES		BLANCS	
Par 10 litres.		Par 10 litres.	
Vandrell	Fr. 3.40	Catalogne	Fr. 3.40
Montagne	4.—	St-Cugat	4.—
supérieur	4.50	supérieur	4.50
Tarragona	5.—	Andalousie	5.—
Sevilla vieux	6.—	Sevilla vieux	6.—

Fort rabais par quantités plus importantes.

Chaque client peut déguster gratuitement mes vins.

Fûts et bonbonnes de toutes les grandeurs à la disposition des clients.

Vins fins et liqueurs fines en bouteilles.

Malaga courant	Fr. 1.70	Cognac	Fr. 2.—
» vieux	2.20	» fin, vieux	2.70
» sup.	3.20	» » champagne	4.—
Madère	2.20	Rham Martinique	2.50
» Ténérife	3.20	» Jamaïque	3.—
Oporto	3.50	Kirsch	2.50
Xérès	1.70	» sup. vieux	3.—
Asti mousseux	1.70	Bitter Dennler	2.50 et 3.—
etc., etc.		etc., etc.	[776]

Francisco RIBES, à BULLE

Propriétaire de vignes à San Jaume, Provincia Barcelone (Espagne).

Le soussigné placerait quelques **chevaux en hivernage**

Joseph Remy, voiturier
 BULLE

FOURRAGES

On trouve toujours, comme ces années dernières, de la **paille** en bottes ou en gerbes, de l'année ainsi que de l'année dernière, et de **gros son français** de première qualité.

Je serais acheteur de **soin** bottelé sur place.
 DUNAND EMILE
 Vaulruz. [838]

LA DIRECTION

Montagnes à louer.

La Commune de Charmey met en location, pour le terme de six années, 1904 à 1909, et séparément :

- 1° La Prouzenna et le Petit-Cuaz (Motélon) ;
- 2° Le Montminard, près Charmey ;
- 3° La Côte de Moron, près Charmey ;
- 4° Le Cressoly et le Cuvigny, près Charmey ;
- 5° Le Drotzer et le Pâquier au Pâ, près Charmey.

Les mises auront lieu à l'Auberge de l'Etoile, à Charmey, le **lundi 12 octobre**, à 9 heures du matin. (H487B)[874

INSTITUT AGRICOLE DE FRIBOURG

Ecole de laiterie et d'agriculture de PÉROLLES

Le semestre d'hiver de l'Ecole de laiterie et de l'Ecole d'agriculture s'ouvrira à Pérolles le 3 novembre prochain.

Les cours de l'Ecole de laiterie sont théoriques et pratiques. Les cours théoriques de l'Ecole d'agriculture ont lieu à Pérolles en hiver.

Le prix de la pension est de 30 fr. par mois. Des bourses sont mises à la disposition des élèves fribourgeois qui justifieront de cette faveur par leur application et leur bonne conduite.

Pour tous renseignements, s'adresser à la

Direction de l'Institut agricole,
 A PÉROLLES, près Fribourg.

836](H3722F)

Anémie, faiblesse et manque d'appétit

sont promptement guéris par l'emploi

du véritable

Cognac Golliez ferrugineux.

Marque des 2 Palmiers.

Il est employé avec succès depuis trente ans contre les digestions pénibles, crampes d'estomac, lassitude et faiblesse générale.

Se vend en flacons de fr. 2.50 et 5.— dans toutes les pharmacies.

Affections rhumatismales.



De tous les emplâtres poreux, composés de capsicum, recommandés pour les pharmacies de famille et ordonnés par les médecins, il n'y en a pas de plus recommandables que la marque suisse **emplâtre Rocco**. Cet emplâtre souverain fait de capsicum et doublé de flanelle, est appliqué avec le plus grand succès dans les cas de rhumatismes, de goutte de lumpage, de douleurs des membres de toutes sortes. Fr. 1.25 dans les pharmacies **Barras & Gavin**, à Bulle.

On demande pour Noël

un **bon domestique de campagne**, sachant traire et faucher. — S'adresser Auberge de la Croix-Fédérale, Hermenches (Vaud). (H3568L)[881

A LOUER

une **chambre meublée**, à Bulle, Grand'Rue N° 29. S'y adresser. [860]

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS